



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Côte d'Ivoire

Question écrite n° 70288

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les difficultés financières que connaissent les entrepreneurs français rapatriés de Côte d'Ivoire depuis la crise ivoirienne, notamment pour créer une entreprise. En effet, pour obtenir des facilités et une exonération de certaines charges lorsqu'on crée une entreprise, il semble qu'il faille être au chômage depuis six mois au minimum. C'est pourquoi il le prie de lui indiquer les mesures existantes en matière d'aide à la création d'entreprises qui pourraient s'appliquer à ces rapatriés.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70288

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 2005, page 6992